I N F E P

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de
l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

Réhabilitation des ouvrages D'assainissement

Niveau V

INFEP/0188/18/21/A

2019

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

Réhabilitation des ouvrages D'assainissement

Niveau V

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2019

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier **Réhabilitation des ouvrages d'assainissement BT.**
Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et Profil	Institution
Ghaffar zouaoui	Chargé de l'ingénierie pédagogique	IFP de sétif
Djellela Assia	Ingénieur	Office national d'assainissement ONA Sétif
Boussouar Said	ingénieur	Office national d'assainissement ONA Sétif

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	6
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	9
3.	**Profil du métier (spécialité)**	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	12
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3.	Synthèse du curriculum	16
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	17
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	18
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	62
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	79
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	79
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	79
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	79
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	80
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	81
5.2.4	Formation complémentaire	81
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	81
5.4	Suivi et évaluation des compétences	82
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	82
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	83
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	83

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.
La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : *« Curriculum du métier (spécialité)»* présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « *Formation de base* » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum,* présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Réhabilitation des ouvrages d'assainissement**
Code spécialité	**MEE 1801**
Branche professionnelle	**Métier de l'eau et de l'environnement**
Durée de la formation	**30 mois**
Niveau d'accès	**3 AS**
Niveau de qualification	**V**
Diplôme sanctionnant la formation	**BTS (Brevet de Technicien Supérieur)**

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le technicien supérieur en réhabilitation des ouvrages d'Assainissement travaille sous la hiérarchie de son responsable, il intervient sur les ouvrages visitables et non visitables, réalise les travaux de diagnostic, analyse les dégradations, propose des solutions, assure la mise en œuvre et contrôle les travaux de réhabilitation. Il participe à la Réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement, et au montage technique et évalue le coût économique d'une opération de réhabilitation.

3.3. Capacités professionnelles

Le Technicien Supérieur en réhabilitations des ouvrages d'assainissement est capable de :

- Réaliser une Inspections visuelles des ouvrages visitables d'assainissement (Inspections pédestres).
- Réaliser une inspection télévisée des ouvrages d'assainissement.
- Participez à la proposition des solutions pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement.
- Etablir le planning de réhabilitation des ouvrages d'assainissement.
- Evaluer le cout des interventions de réhabilitation des ouvrages d'assainissement
- Préparer le chantier de réhabilitation
- Assurer le Suivi et le control des procédures de réhabilitation des ouvrages d'assainissement
- Participer à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement

3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- Bonne constitution physique (Apte pour travaux de chantiers de réhabilitation)
- Lieu de travail : Les chantiers et bureaux
- Eclairage : naturel ou artificiel
- Température et humidité sur site : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables.
- Bruits et vibrations : bruits et vibrations des engins et machines de chantier
- Poussières : le milieu de travail est poussiéreux
- Risques et maladies professionnels :
 - Maladies professionnelles
 - Accidents de chantier
- Contre-indications : Allergie aigue à la poussière, handicapé physique, mauvaise vision non corrigée, les vertiges, problèmes de dos.
- Intellectuelle :
 - Avoir le sens de la communication et de la sociabilité ;
 - Avoir le sens de l'ordre et de l'organisation dans l'exécution de ses travaux.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.5. Responsabilité du travailleur

- Matérielles :
Est responsable des équipements sur lesquels il intervient.

- **Décisionnelles** :
Est responsable des décisions opérationnelles qu'il engage, cependant il est souvent rattaché à une structure d'encadrement à laquelle il rend compte.

- **Sécurité :**
Doit veiller, respecter et faire respecter les consignes de sécurité des personnes et des matériels.

3.6. Evolution dans la carrière

A la possibilité d'accéder à certains postes supérieurs Selon le statut réglementaire

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.
Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.
La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont lies entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologie obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectifs généraux du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Développer les compétences de base liées au métier** permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- **Développer les compétences spécifiques du métier** permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- **Développer les compétences complémentaires** favorisant une insertion de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***des compétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- Qualité technique et esthétique, dans le respect des normes et des principes liés à un caractère constructif ; en particulier, il travaille avec des composants dans leur état de surface définitif ;
- Utilisation rationnelle d'équipements et/ou de techniques de mise en œuvre de types variés (traditionnelles ou innovantes) ;
- Intervention dans le cadre du respect des instructions liées aux temps de travail et aux coûts ;
- Respect des consignes de sécurité et de l'environnement ;
- Participation à la valorisation de l'image de l'entreprise vis à vis des tiers.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Technicien supérieur en réhabilitation des ouvrages d'assainissement** définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	**Formation de base**
Champ d'activité 02 :	**Gestion des documents des ouvrages d'assainissement**
Champ d'activité 03 :	**Assurer les opérations de diagnostic des ouvrages d'assainissement**
Champ d'activité 04 :	**Assurer la réhabilitation des ouvrages d'assainissement**
Champ d'activité 05 :	**Formation complémentaire**

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les principales notions de base de communication et formule de calcul
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement
- Appliquer les principales notions de base de probabilités et statistique
- Appliquer les principales notions de base de dessin
- S'Initier à l'outil informatique
- Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur
- Appliquer les principales notions de base de topographie
- Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique urbaine
- Connaître la réglementation et le code des marchés

Champ d'activité 02 : Assurer la gestion des documents des ouvrages d'assainissement

- Préparer et mettre à jour le dossier de gestion des ouvrages d'assainissement.
- Exploiter le système d'information pour les ouvrages d'assainissement

Champ d'activité 03 : Assurer les opérations de diagnostic des ouvrages d'assainissement

- Nettoyer les ouvrages d'assainissement à inspecter
- Réaliser une Inspection visuelle des ouvrages visitables d'assainissement (Inspections pédestres)
- Réaliser une inspection télévisée des ouvrages d'assainissements
- Participez à la proposition des solutions pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement
- Etablir le planning de réhabilitation

Champ d'activité 04 Assurer la réhabilitation des ouvrages d'assainissement

- Evaluer le cout des interventions de réhabilitation des ouvrages d'assainissement
- Préparer le chantier de réhabilitation
- Assurer le Suivi et le control des procédures de réhabilitation des ouvrages d'assainissement
- Participer à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Champ d’activité 05 Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l’entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S’informer sur des éléments d’aides à l’insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules :	**23**
Durée de la formation :	**36 mois**
Volume horaire total :	**4600 heures**

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théories	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et du cursus de formation et identifier la relation employé - employeur	10	5	0	15
02	Appliquer les principales notions de base de communication et formule de calcul	20	35	0	55
03	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement	20	40	0	60
04	Appliquer les principales notions de base de probabilités et statistique	20	40	0	60
05	Appliquer les principales notions de base de dessin	20	40	0	60
06	Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO).	20	40	0	60
07	S'initier à l'outil informatique	20	30	0	50
08	Appliquer les principales notions de base de topographie	20	40	0	60
09	Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique urbaine	20	40	0	60
10	Connaître la réglementation et le code des marchés	20	30	0	50
11	Préparer et mettre à jour le dossier de gestion des ouvrages d'assainissement	20	30	340	390
12	Exploiter le système d'information pour les ouvrage d'assainissement	15	35	150	200
13	Nettoyer les ouvrages d'assainissement à inspecter	30	40	390	460
14	Réaliser une Inspections visuelles de l'ouvrage visitable d'assainissement (Inspections pédestres)	30	40	390	460
15	Réaliser une inspection télévisée des ouvrages d'assainissements	30	40	390	460
16	Participez à la proposition des solutions pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement	30	30	200	260
17	Etablir le planning de réhabilitation	30	30	140	200
18	Evaluer le cout des interventions de réhabilitation des ouvrages d'assainissement	30	30	140	200
19	Préparer le chantier de réhabilitation	30	30	400	460
20	Assurer le Suivi et le control des procédures de réhabilitation des ouvrages d'assainissement	305	30	400	460

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théories	Pratique		
21	Participer à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement	30	30	340	400
22	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit	30	30	0	60
23	S'informer sur des éléments d'aides à l'insertion professionnelle	30	30	0	60

Total EFP	1320	28.70 %
Total entreprise	3280	**71,30 %**
Total formation	4600	**100 %**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre			3ème semestre			4ème semestre			5ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	15	15	0	15	0	15												
Module 2	55	55	0	55	0	55												
Module 3	60	60	0	60	0	60												
Module 4	60	60	0	60	0	60												
Module 5	60	60	0	60	0	60												
Module 6	60	60	0	60	0	60												
Module 7	50	50	0	50	0	50												
Module 8	60	60	0	60	0	60												
Module 09	60	60	0	60	0	60												
Module 10	50	50	0	50	0	50												
Module 11	390	50	340	50	340	390												
Module 12	200	50	150				25	75	100	25	75	100						
Module 13	460	70	390				35	195	230	35	195	230						
Module 14	460	70	390				35	195	230	35	195	230						
Module 15	460	70	390				35	195	230	35	195	230						
Module 16	260	60	200				30	100	130	30	100	130						
Module 17	200	60	140										60	140	200			
Module 18	200	60	140										30	70	100	30	70	100
Module 19	460	60	400										30	200	230	30	200	230
Module 20	460	60	400										30	200	230	30	200	230
Module 21	400	60	340										30	130	160	30	2100	240
Module 22	60	60	0													60	0	60
Module 23	60	60	0													60	0	60
Total	**4600**	**1320**	**3280**	**580**	**340**	**920**	**160**	**760**	**920**	**160**	**760**	**920**	**180**	**740**	**920**	**240**	**680**	**920**

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

4.5. Curriculum

de l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 1	FORMATION DE BASE

MODULE : 01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation	Théorie 10 h	Pratique 05 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	**Identifier le métier et ses débouchés**	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier • Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	▪ Informations générales sur le métier et son histoire ▪ Présentation du profil professionnel du métier. ▪ Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation ▪ Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle ▪ Présentation les voies potentielles pour un futur emploi	
1.2	**Connaître le parcours de formation**	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	▪ Informations générales sur le déroulement de la formation ▪ Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles ▪ Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage	
1.3	**S'informer sur le métier et son environnement professionnel**	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	▪ Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives ▪ Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 2	Appliquer les principales notions de base de communication et formule de calcul

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 35 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	**Maîtriser les techniques d'expression orale et écrite**	• Préparer et animer une réunion de travail • S'exprimer dans un langage technique / scientifique et professionnel • Elaborer un document de travail (attachement, PV de chantier, facture, compte rendu, …etc.)	▪ Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation ▪ Techniques de rédaction d'un document ▪ Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) ▪ Formes et objectifs des documents ▪ Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)	
2.2	**Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.**	• Convertir les grandeurs de mesure (poids, volume, …) • Convertir les grandeurs thermiques • Appliquer les équations du 1er et second degré • Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes • Initier aux notions de bases de géométrie		▪ Les conversions des unités de mesure liées au métier ▪ Les calculs de rapports et de proportions liés au métier ▪ Les équations et inéquations du premier et second degré ▪ Géométrie ▪ Les coordonnées d'un point ▪ La droite ▪ Les formes usuelles (surface, volume et périmètre) ▪ Trigonométrie :(cercle trigonométrique)

WWW.DZPEN.COM

Module : 03	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité en milieu professionnel et de protection de l'environnement

durée de la formation	théorie 20 h	pratique 40 h

n°	sous compétences professionnelles	activités professionnelles à exécuter	savoirs théoriques nécessaires	
			techniques / technologie	mathématique, physique, chimie professionnelle
3.1	**Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel**	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail • Appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire	▪ Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail ▪ Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ▪ Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel ▪ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ▪ Référentiel oh sas 18001 pour la santé et la sécurité au travail	
3.2	**Identifier les risques d'accidents de travail liés au métier et les moyens de leurs préventions**	• Déterminer les risques généraux d'accidents et leurs causes principales • Identifier les risques liés : – à l'exécution des activités professionnelles - à l'utilisation des outils et des machines – aux chutes – aux matières premières et aux produits nocifs – au courant électrique et gaz – à la manutention • Identifier les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, calotte, protection auditive et chaussures de sécurité)	▪ Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie ▪ Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation ▪ Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention ▪ Règles générales pour la protection des biens et des personnes ▪ Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

n°	sous compétences professionnelles	activités professionnelles à exécuter	savoirs théoriques nécessaires	
			techniques / technologie	mathématique, physique, chimie professionnelle
3.3	**Vérifier l'application des mesures de protection individuelle et collective**	• Identifier les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Vérifier les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) • Vérifier l'utilisation des moyens de protection individuelle et collective.	▪ Notions principales sur les causes et circonstances des accidents de chantier. ▪ Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) ▪ Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : ▪ Brûlures ▪ Blessures et chutes ▪ Hémorragies ▪ Chocs électriques ▪ Intoxications (inhalation)	
3.4	**Identifier les aspects et les impacts environnementaux liés au métier et prendre les mesures pour sa protection**	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du chantier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution	▪ Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) ▪ Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement ▪ Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement ▪ Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 04	Appliquer les principes notions de probabilités et des statistiques

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	**Calculer les probabilités.**	• Déterminer l'espace probabilisé • Identifier la Probabilité conditionnelle • Identifier l'Indépendance • Identifier Variable aléatoire • Identifier Couple de variables aléatoires réelles • Appliquer les Lois usuelles		1 Espace probabilisé • Cas où l'univers est fini • Cas où l'univers est infini 2 Probabilité conditionnelle 3 Indépendance 4 Variable aléatoire 5 Couple de variables aléatoires réelles 6 Lois usuelles
4.2	**Calculer les paramètres statistiques**	• Identifier les éléments de statistique descriptive • Evaluer l'estimation ponctuelle et intervalles de confiance • Effectuer les tests d'hypothèses paramétriques • Effectuer les Tests du Chi-deux • Identifier la régression		. 1 Rappels de probabilité Variable aléatoire 2 Eléments de statistique descriptive 3 Estimation ponctuelle et intervalles de confiance 4 Tests d'hypothèses paramétriques 5 Tests du Chi-deux 6 Introduction `a la régression linéaire

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 05	Appliquer les éléments de base du dessin technique et lecture de plan

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	**Utiliser le matériel du dessin technique**	• Identifier le matériel de base du dessin technique • Utiliser les instruments de dessin	▪ Présentation du matériel de base du dessin technique. ▪ Recommandation relative à l'utilisation de chaque matériel (utilisation adéquate, précaution à prendre ….etc.)	
5.2	**Présenter l'environnement du dessin technique.**	• Identifier les supports de dessin • Identifier les formats de papier • Déterminer la présentation du dessin	▪ Définition des supports de dessin. ▪ Définition des différents formats de papier. ▪ Le cadre, le cartouche	
5.3	**Appliquer les règles des conventions de présentation**	• Identifier les traits conventionnels. • Appliquer les règles de l'écriture conventionnelle. • Déterminer l'échelle du dessin. • Utiliser les cotations.	▪ Définition des traits conventionnels. ▪ Application de l'écriture conventionnelle. ▪ Définition et calcul d'une échelle …etc. ▪ Définition des éléments composant une cotation, type de cotation…etc.	▪ Les conversions des unités de mesure liées aux échelles ▪ Les calculs de rapports et de proportions liés aux échelles
5.4	**Dessiner en appliquant les règles et conventions du dessin technique**	• Appliquer les règles de la projection orthogonale. • Dessiner les perspectives. • Dessiner une coupe, une section	▪ Dessin des différentes faces d'un objet suivant les règles de la projection orthogonale (méthode européenne). ▪ Définition et dessin des différents types d'axonométries. ▪ Dessin d'une coupe, d'une section	▪ Géométrie ▪ Trigonométrie ▪ Respect des conventions de présentation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.6	**Lire un plan d'exécution**	• Identifier les différents plans constituants • Déterminer les éléments constituants un plan	▪ Exploitation d'un dossier d'exécution. ▪ Lecture d'un plan, d'une coupe …	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 06	Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO).

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	**Présenter l'interface du logiciel**	• Présenter l'ensemble des éléments de l'interface • Déterminer le rôle de chaque élément	▪ Définition des barres d'outils de l'interface du logiciel : ▪ Barre des menus ▪ Barre d'outils standard ▪ Les rubans ▪ Fenêtre de renseignements ▪	
6.2	**Appliquer les principales commandes du logiciel (commandes de dessin, modifications annotations, blocs**	• Définir les principales commandes du logiciel. • Appliquer les commandes.	▪ Définitions des commandes : - Commande de dessins - Commande de modifications - Annotations. - Blocs ▪ Application des opérations à mener pour chaque commande	
6.3	**Appliquer les calques**	• Créer des calques. • Paramétrer les calques. • Gérer les calques.	▪ Création des calques ▪ Couleurs styles de traits…etc. ▪ Geler un calque, verrouiller etc.	
6.4	**Gérer l'impression**	• Gérer l'environnement du dessin. • Déterminer l'échelle d'impression. • Lancer l'impression.	▪ Paramètre de l'espace papier. ▪ Paramètre de la fenêtre d'impression.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	**Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque périphérique du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents périphériques. • Installer et connecter les unités d'entrée et de sortie. • Assurer la protection et la sécurité de l'installation	▪ Notion de base de l'informatique et principales définitions ▪ Présentation des éléments composant le poste de travail informatique et supports de stockages. ▪ Liaisons et mis en service du poste.	
7.2	**Exploiter le système (software)**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows	▪ Présentation des différents systèmes d'exploitation. ▪ Présenter l'environnement Windows ▪ Bureau et fenêtre : Poste de travail, Corbeille, menu démarré ▪ Les fichiers et les dossiers créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer	
7.3	**Utiliser les applications Microsoft offices**	• Utiliser traitement texte Word • Utiliser le tableur Excel • Utiliser le diaporama (Powerpoint) • Exploiter et utiliser le MS Project • Utiliser l'application Outlook	▪ Les applications offices. ▪ Courrier électronique	
7.5	**Exploiter le réseau local, intranet et internet**	• Identifier les moteurs de recherche • Consulter les sites liés au métier (spécialité)	▪ Définition d'un réseau informatique ▪ Définition d'un moteur de recherche ▪ Définition d'un site web	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 08	Appliquer les principales notions de base de topographie

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	**Lire et interpréter Les documents topographiques**	• Identifier des plans et documents topo • Identifier Les techniques Utilisation de la carte • Identifier les Méthodes de mesure sur la carte	▪ Définition des plans et cartes topographiques ▪ Les différents types de plans et de cartes topographiques ▪ Lecture de cartes ▪ Carte de base ▪ Renseignements portés en marge de la carte	
8.2	**Identifier les mesures planimétriques (angles, distances)**	• Identifier les Mesures des angules. • Identifier les mesures des distances	▪ Mesure des angules ▪ Le théodolite optico-mécanique ▪ Mise en station d'un théodolite : réglages, lectures. ▪ Précision des mesures angulaires. ▪ Les angles horizontaux ▪ Calcul de gisement ▪ Détermination du g0moyen de station ▪ Mesures de distance ▪ Mesures de distances à l.aide d.une chaîne ▪ Mesures parallactiques. ▪ Mesures stadimétriques ▪ Mesure par variation de pente ▪ Mesure au moyen d'un imel ▪ Réduction à la projection des distances mesurées	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.3	**Effectuer les nivellements**	• Identifier le nivellement direct.	▪ Nivellement direct. - Nivellement direct ordinaire - Nivellement direct de précision - Nivellement direct de haute précision - les niveaux numériques	
		• Identifier le nivellement indirect.	▪ Nivellement indirect - Nivellement indirect géodésique - Nivellement indirect sur courte portée Nivellement indirect avec un théodolite muni d'un imel - Nivellement indirect sur des portées moyennes - Nivellement indirect sur de longues portées - Cheminements en nivellement indirect	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 09	Appliquer les principales notions de base de l'hydraulique urbaine

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	**Identifier les systèmes d'assainissement**	• Définir les principes directeurs de l'assainissement • Identifier les Système d'évacuation du réseau d'assainissement. • Déterminer le choix du système d'assainissement	▪ Principes directeurs de l'assainissement ▪ Système d'évacuation du réseau d'assainissement. – Système unitaire – Système séparatif. – Système pseudo séparatif ▪ Choix du système d'assainissement ▪ Principe du choix du tracé du réseau	
9.2	**Identifier les différents schémas d'évacuation**	• Connaitre les principes du choix du la tracé du réseau • • Connaitre les différentes formes des schémas d'évacuation	▪ Différent tracé du réseau d'évacuation ▪ Critères de choix des formes des schémas d'évacuation	
9.3	**Dimensionner un réseau assainissement**	• Evaluer les débits à évacuer • Dimensionner les collecteurs d'un réseau assainissement • Identifier les éléments constitutifs du réseau d'assainissement	▪ Conception du réseau ▪ Evaluation des débits des eaux : – Usées – Pluviales ▪ Calcul hydraulique du réseau d'assainissement- ▪ Les é+léments constitutifs du réseau d'assainissement – Ouvrages principaux – Canalisations – Ouvrages annexes – Ouvrages normaux	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 10	Connaître la réglementation et le code des marchés

Durée de la formation	Théorie 20 h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	**Identifier les marchés**	• connaitre les différents types de marchée • identifier les Documents constitutifs du marché	▪ Les marchés publics ▪ Le caractère contractuel ▪ Le caractère ▪ Les marchés publics de travaux, ▪ Documents constitutifs du marché ▪ Les règles générales de passation ▪ La publicité ▪ . Principes généraux	
10.2	**Identifiez les dispositions relatives aux marches publiques**	• Identifiez les dispositions préliminaires • Déterminer les besoins, des marchés publics et des partenaires cocontractants	▪ Dispositions relatives aux marchés publics ▪ Dispositions préliminaires ▪ Procédures des marchés – spécifiques – Procédures en cas d'urgence impérieuse – Procédures adaptées – Procédures relatives aux marchés publics nécessitant une promptitude de décision – Procédures relatives aux prestations de services spécifiques – Les cahiers des charges ▪ Détermination **des besoins,** – Des procédures de passation – Des exclusions de la participation aux marchés publics – Du choix du partenaire cocontractant – De la détermination des besoins, des marchés publics et des partenaires cocontractants – De la passation des marchés publics – De l'exécution des marchés publics et des dispositions contractuelles	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	Assurer la gestion des documents d'un réseau d'assainissement

MODULE : 11	Préparer et mettre à jour le dossier de gestion des ouvrages d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	**Identifier les documents du dossier de gestion des ouvrages d'assainissement à mettre en jour**	• Identifier les informations données par chaque pièce écrite ou dessinée du dossier de gestion des ouvrages d'assainissement • Lire et interpréter les pièces écrite ou dessinée du dossier de gestion des ouvrages d'assainissement • Compiler les informations recueillies sur les formulaires d'identification des documents • Identifier les informations manquantes	▪ Composition d'un dossier de gestion des ouvrages d'assainissement – Dossier d'exécution d'un réseau et des ouvrages d'assainissement – Plans de masse – Plans de tracé de réseau – Profiles en longs – Plans de détaille ▪ Fiche descriptive de chaque ouvrage ▪ Fiche d'entretien et de maintenance de chaque ouvrage d'assainissement ▪ Méthodologie de consultation des dossiers d'un réseau et ouvrage d'assainissement ▪ Méthode de tenu des dossiers d'un réseau et ouvrage d'assainissement ▪ Compilation des informations recueillies sur les formulaires d'identification des documents	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.2	**Cibler les points de collectes des informations et des données d'un dossier de gestion des ouvrages d'assainissement**	• Identifier Les différents établissements, institutions organismes et entreprises en relation (entrepreneuriales) avec les services de l'assainissement • Identifier Le code des marchés • Identifier le code des eaux • Identifier les différents contrats • Déterminer les prestations des services de l'assainissement	Consultation de : ▪ Règlementation ▪ Les différents établissements, institutions, organismes et entreprises en relation (entrepreneuriales) avec les services de l'assainissement ▪ Le code des marchés ▪ le code des eaux ▪ Les différents contrats ▪ les prestations des services de l'assainissement	
11.3	**Choisir les moyens de collecte des informations et des données**	• Identifier les différents moyens de collecte des informations et données possibles selon la source • Déterminer les Techniques d'analyse de la fiabilité et la rapidité de chaque moyen de collecte des informations et données • Identifier les Critères de choix des moyens pour chaque cas	▪ les différents moyens de collecte des informations et données possibles selon la source – Par courrier – Par entretien directe – Par Téléphone – Par internet ▪ La fiabilité et la rapidité de chaque moyen de collecte des informations et données ▪ Critères de choix des moyens pour chaque cas	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.4	**Collecter les informations et les données**	• Identifier les méthodes de collecte des informations et des données • Identifier les méthodes de Trie des informations et les données nécessaires • connaitre les méthodes la prise de notes des informations et données • Déterminez la Classification et répertoriage des informations et données	▪ les méthodes de collecte des informations et des données ▪ Trie des informations et les données nécessaires ▪ les méthodes la prise de notes des informations et données ▪ Classification et répertoriage des informations et données	
11.5	**Lire et interpréter les informations et des données des ouvrages d'assainissement**	• déterminer les données et informations quantitatives et qualitatives des ouvrages d'assainissement • Identifier les méthodes de numérisations des données	▪ La connaissance du patrimoine ▪ Exploitation des plans des réseaux numérisés (diamètres, matériaux, années de pose), ▪ Pyramide des âges de pose et répartition des matériaux, des ouvrages d'assainissement ▪ Levé topographique ▪ Reconnaissance terrain et localisation des ouvrages d'assainissement ▪ La géo localisation complète, y compris les branchements.	
11.6	**Corriger les documents**	• Identifier les données manquantes • Identifier les données incorrectes ou inexactes, dépassées • Identifier les méthodes de rectification documents dessinées les plans des ouvrages	▪ Méthode de correction documents et pièces écrites et dessinée ▪ Diffusion des documents ▪ Etude de cas	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 12	Exploiter le système d'information pour les ouvrage d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 15h	Pratique 35h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	**Etablir l'Inventaire des données existantes des ouvrages d'assainissement.**	• Identifier les méthodes recensement les documents existants • Identifier les Méthode de Vérification de la nature des informations • Identifier les Technique d'Analyser la précision et la qualité des documents existants • identifier la généalogie des données • Identifier la cohérence logique des données.	▪ Origine et types de données du site ▪ Les documents :Plans et cartes, photos aériennes récentes ▪ Etudes antérieures (assainissement, urbanisme, environnement, ...) ; ▪ Notices de fonctionnement (ouvrages spécifiques) ; ▪ Registres d'exploitation des ouvrages d'assainissement (curages, branchements, travaux, ...) ▪ Conventions spéciales de déversement (CSD), passées avec les industriels ; ▪ Plans d'occupation des sols (POS) ; ▪ Bases de données locales (consommations d'eau potable, données pluviographiques, ...) ; ▪ Outil cartographique existant ▪ Méthode de Vérification de la nature des informations ▪ Technique d'Analyser la précision et la qualité des documents existants ▪ la généalogie des données ▪ la cohérence logique des données.	
12.2	**mettre en œuvre des applications**	• S'initier à l'interface de l'application SIG • Identifier la méthode d'application du SIG	▪ Notion de base de l'application SIG ▪ Etude de cas	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	Assurer les opérations de diagnostic des ouvrages d'assainissement

MODULE : 13	nettoyer les ouvrages d'assainissement à inspecter	
Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 40h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	**Localiser les ouvrages à inspecter**	• Identifier les plans de réseaux • déterminer les coordonnées des ouvrages • Identifier les méthodes de recherche des lieux les coordonnées • Identifier les techniques de localisation	▪ Préparation des plans de réseaux ▪ Relevé des coordonnées des ouvrages ▪ Les coordonnées des ouvrages ▪ Les méthodes de recherche des lieux les coordonnées ▪ Les techniques de localisation ▪ Localisation géographique ▪ Localisation géo référentiel ▪ Localisation par détection physique ▪ Localisation par identification d'ouvrage apparent in situ	
13.2	**Identifier les outils et machines de nettoyage des ouvrages d'assainissement**	• Identifier la nature et les propriétés de l'ouvrage à inspecter • Identifier la gamme de machines et outils de nettoyage et leurs fonctionnements • Définir les opérations de nettoyage probables	▪ nature et propriétés des ouvrages d'assainissement ▪ caractéristiques des machines et outils de nettoyage et leurs mode d'installation ▪ les opérations de nettoyage probables	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.3	**veuillez à la bonne exécution de nettoyage des ouvrages d'assainissement à inspecter**	• identifier les paramètres de fonctionnement (la vitesse la puissance) des outils et machines de nettoyage • identifier des machines de nettoyage • identifier les techniques d'élimination déchets et les obstacles	▪ Réglage des paramètres de fonctionnement (la vitesse la puissance) des outils et machines de nettoyage ▪ mise en marche les outils et machines de nettoyage ▪ les techniques d'élimination déchets et les obstacles	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Réaliser une Inspections visuelles des ouvrages visitables d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 40h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	**Déterminer les paramètres de l'inspection visuelle des Ouvrages d'assainissement**	• identifier la situation de l'ouvrage, • identifier l'étanchéité de l'ouvrage, • identifier la géométrie de l'ouvrage,	▪ Les techniques d'auscultation géométrique – Inclinomètre – Capteur d'orientation – Relevé topographique – Sonar – Les techniques d'auscultation géotechnique ▪ Radar géophysique ▪ Sonde gamma ▪ Impédance mécanique ▪ Mesures électriques en courant quasi-continu ▪ Plan de situation de l'ouvrage, ▪ identifier les déférentes techniques l'étanchéité de l'ouvrage, ▪ la géométrie de l'ouvrage,	
14.2	**Etablir un canevas d'Inspections visuelles des ouvrages d'assainissement**	• Etablir un schéma du réseau inspecté • Etablir un cartouche d'intitulés de rubriques	▪ Représentation de schéma du réseau inspecté avec identification du site et des ouvrages ; ▪ Présentation de cartouche d'intitulés de rubriques comprenant – l'identification de l'opération, – l'identification du tronçon ou de l'ouvrage contrôlé, – les références (normes, points de départ, etc.), – les conditions d'intervention, ▪ Note informative.. Inspections visuelles des réseaux d'assainissement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.3	**Décrire l'état apparent de l'ouvrage à inspecter,.**	• Identifier les positions les raccordements de branchement • déterminer et Quantifier le type les raccordements de branchement	▪ les raccordements de branchement ▪ les types les raccordements de branchement	
14.4	**Identifier déterminer les eaux parasites**	• identifier des eaux parasites • Identifier la Localisation des eaux parasites • Déterminer la nature (qualité) des eaux parasites • Déterminer l'origine des eaux parasites	**les eaux parasites** ▪ les causes de l'intrusion des eaux parasites- les acteurs concernés ▪ les répercussions de la présence des eaux parasites sur la performance des équipements ▪ les fuites ▪ les conditions d'agressivité dans l'environnement du réseau ▪ Méthodes de localisation des eaux parasites ▪ Différentes natures (qualité) des eaux parasites ▪ Origine des eaux parasites ▪	
14.5	**identifier les outils les appareils d'Inspection visuelles des réseaux d'assainissement**	• Déterminer les outils les appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement • Identifier le mode d'utilisation les outils les appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement • Identifier le paramétrage des outils et des appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement	▪ Technologie des appareils utilisés dans les conduites visitables : ▪ les photoprofils optiques et laser ▪ l'auscultation de profils par la mesure de ▪ la section, la déformation ou les malformations d'une conduite visitable ; ▪ le fissuromètre : mesure en trois dimensions l'ouverture de fissures ; ▪ la tachéométrie : l'élaboration de profils linéaires et transversaux par la ▪ saisie de mesure d'angle et de distance entre	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.6	**Détecter les anomalies**	• Déterminer les différents types Les anomalies possibles des réseaux d'assainissement et leurs conséquences • Déterminer les critères de détection des anomalies possibles des réseaux d'assainissement et leurs conséquences	▪ Les anomalies possibles des réseaux d'assainissement et leurs conséquences – Les cassures – Les déformations – Les défauts d'étanchéité – Les anomalies ponctuelles – Les dégradations de parements – Les Caractérisation des différents défauts rencontrés au niveau des conduites non visitables ▪ Anomalies structurelles : – Déformations, – Fissure, – Effondrements, – Défauts d'assemblages, – Dégradations de surface, – Obstructions, etc – Anomalies de géométrie : changements de section, de pente – les anomalies fonctionnelles : – Défauts d'étanchéité visibles, – Obstacles, – Modifications de profil en long,	
14.7	**Prise des photos et enregistrement**	• Identifier les appareils photographiques • Régler l'appareil photographique • Effectuer des différentes prises de vues	▪ les appareils photographiques ▪ les technique de réglage l'appareil photographique ▪ Technique de prises de vues	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.8	**Etablir un PV**	• Identifier la structure du PV • Identifier Les information à rédiger..	▪ Les différents model de procès verbaux ▪ Note informative.. Inspections visuelles des réseaux d'assainissement ▪ les observations particulières au tronçon ou à l'ouvrage inspecté ; ▪ le détail de l'inspection proprement ▪ repérage des positions des différentes observations appuyées par des photographies ▪ un récapitulatif par tronçon ou par ouvrage inspecté, des observations triées par type ; • une synthèse des observations de l'ensemble du chantier de contrôle visuel ; ▪ un support vidéo pour l'inspection par caméra de télévision (pour les visites pédestres, référencé et étiqueté sans ambiguïté dans lequel chaque tronçon inspecté est référencé ; ▪ un fichier informatique de données conforme aux normes.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 15	Réaliser une inspection télévisée des réseaux d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 40h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	**Localiser l'ouvrage à inspecter**	• Identifier les plans de réseaux • Déterminer les coordonnées des ouvrages • Identifier la technique de localisation	▪ Préparation des plans de réseaux ▪ Coordonnées des ouvrages ▪ Les techniques de localisation – Localisation géographique – Localisation géo référentiel – Localisation par détection physique – Localisation par identification d'ouvrage apparent in situ	
15.2	**Identifier Les techniques d'auscultation des ouvrages**	• Définir les techniques d'auscultation des ouvrages • Identifier les techniques inspections télévisées (itv) des ouvrages d'assainissement non visitables	▪ les techniques d'auscultation des ouvrages – Le diagnostic global d'un réseau d'assainissement – Le diagnostic géométrique – le relevé topographique. – Le diagnostic géophysique – Diagnostic physico-chimique – les dégradations intrinsèques des canalisations. ▪ Les techniques d'Inspection télévisée (ITV) des ouvrages non visitables	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.3	**Identifier les moyens d'inspection**	• Déterminer la nature des machines et appareille d'inspection • Déterminer la capacité et les caractéristiques des machines et appareille d'inspection • Déterminer le mode opératoire de leurs utilisations	▪ Les moyens – véhicules d'inspection télévisée, – caméras d'inspection vidéo, – caméra satellite pour inspection des branchements depuis le collecteur, – systèmes portables pour l'inspection de canalisations de petits diamètres, ▪ le mode opératoire des moyens d'inspection et leurs utilisations ▪ logiciel de la génération des rapports d'inspection	
15.4	**mise en marche de l'ensemble de la caméra**	• identifier les différents types de cameras • déterminer le calibrage de la caméra • identifier les techniques d'enregistrement	▪ les différents types de cameras ▪ technique de e calibrage de la caméra ▪ techniques d'enregistrement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.5	**Déterminer les défaillances des OA**	• Identifier les différents types de défauts peuvent entraîner le dysfonctionnement • Identifier les inversions de pente entraînent des poches d'eaux usées ; • Identifier la défaillance du joint d'étanchéité entraîne l'infiltration d'eaux claires dans le réseau et l'exfiltration d'eaux usées ; • Identifier- les problèmes de branchements pénétrants liés à un défaut de pose.; • Identifier les problèmes de fissuration, • Identifier l'encrassement du réseau dû au transport permanant des eaux polluées ; • Identifier l'érosion, la corrosion et le bouchage ; • Identifier les dépôts de matières (solides, boues, sable, etc.) • Identifier détérioration des ouvrages d'assainissement, manque d'étanchéité, • Identifier la présence de produits	▪ les différents types de défauts peuvent entraîner le dysfonctionnement ▪ Dépôt à hauteur du fil d'eau (en général des graisses) ; ▪ · dépôts sur les parois en voûtes (traces de mise en charge) ; ▪ · variations de pentes matérialisées par la stagnation de l'eau ou variation du taux de remplissage ▪ défaillance du joint d'étanchéité entraîne l'infiltration d'eaux claires dans le réseau et l'exfiltration d'eaux usées ; ▪ les problèmes de branchements pénétrants liés à un défaut de pose.; ▪ les problèmes de fissuration, ▪ l'encrassement du réseau dû au transport permanant des eaux polluées ; ▪ l'érosion, la corrosion et le bouchage ; ▪ les dépôts de matières (solides, boues, sable, etc.) ▪ Identifier détérioration des ouvrages d'assainissement, manque d'étanchéité, ▪ la présence de produits toxiques (hydrocarbures	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.6	**Rédiger le rapport et fiches d'inspection**	• Identifier le type de rapport • Déterminer le contenu du rapport	– les types de rapport – modèle de rapport – Style de rédaction – le contenu du rapport ▪ Le résumé: ▪ L'introduction ▪ Le sommaire: ▪ Le corps du texte: ▪ La conclusion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	Participez a la proposition des solutions pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement	
Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	**Lire et interpréter les rapports et fiches d'inspection**	• Identifier les anomalies • Identifier Les causes de dégradation des ouvrages	▪ Méthode de lecture des rapports et fiches d'inspection ▪ Les techniques de déterminations des anomalies ▪ Les causes de dégradation des ouvrages	
16.2	**Choisir le mode, et la technique de réhabilitation**	• Lire et interpréter les rapports de diagnostique • Identifier les modes de Réhabilitation • Sans tranchée	▪ Mode de lecture et d'interprétation des rapports de diagnostique ▪ Modes et techniques de réhabilitation – Chemisage continu – Chemisage partiel – Etanchement par injection – Tubage par tuyaux continus – Tubage par enroulement hélicoïdal – Robot multifonction – Eclatement ▪ Les procédés de réhabilitation pour les conduites non visitables (diamètre compris entre 200 et 1200 mm). ▪ Procédés non destructifs – Robots multifonctions – Injections ponctuelles d'étanchement – Manchette (ou chemisage partiel) – Chemisage continu – Tubage.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
		• Identifier les modes de Réhabilitation avec tranchée	▪ Procédés destructifs pour un remplacement des réseaux sans ouverture de tranchée – Le micro tunnelier « mange tube » – Eclate tuyaux. ▪ La réhabilitation des réseaux avec ouverture de tranchée – La préparation du chantier – La pose des tuyaux – Le remblayage des tranchées – Avantages et inconvénients des techniques de réhabilitation des réseaux d'assainissement : récapitulatif _ ▪ Les techniques de réhabilitation des ouvrages annexes – 1 Réhabilitation de regards de visite ○ Les différentes techniques ○ Les contrôles ○ Le chemisage des branchements	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	Etablir le planning de réhabilitation	
Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	**Déterminez les différentes tâches et opérations de réhabilitation**	• Définir les différentes opérations des travaux de réhabilitation • Définir la chronologie de réalisations des différentes opérations des travaux de réhabilitation	▪ Rappel des différentes opérations des travaux de réhabilitation ▪ chronologie de réalisations des différentes opérations des travaux de réhabilitation	
17.2	**Déterminer les outils et les moyens de réhabilitation**	• Identifier les outils et moyens de réhabilitation • Définir la technologie des outils et moyens de réhabilitation • Déterminer le rendement et l'efficacité é de chaque outils et moyens de réhabilitation	▪ Classification des outils et moyens de réhabilitation ▪ Technologie de fonctionnement d'utilisions et exploitation des moyens de réhabilitation ▪ Moyens de réalisation du Chemisage – une unité d'hydro cureur – une unité de robotique / passage caméra / préparation /vérification – une unité de polymérisation – camion (utilitaire de durcissement) avec une console de contrôle et de commande, un ordinateur pour l'enregistrement des données de qualité, un générateur de courant et un train de lumières UV; – compresseur qui permettra de maintenir la pression lors du déploiement de la gaine; – treuil pour permettre l'insertion de la gaine; – Le rendement et l'efficacité é de chaque outils et moyens de réhabilitation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.3	**Déterminer les besoins les capacités humaines**	• Identifier les capacités et les qualifications du personnel • Déterminer les travaux aux personnels selon leurs qualifications	▪ Les capacités et les qualifications du personnel ▪ Consultation des fiches de profil du personnel	
17.4	**Déterminer les temps à louer pour chaque intervention de réhabilitation**	• Identifier la grandeur de l'activité • Définir le mode de calcul le temps à louer pour chaque opération d'intervention de réhabilitation • Calculer le temps à louer pour chaque opération d'intervention de réhabilitation	▪ Les grandeurs de l'activité ▪ Méthodes de calcul le temps à louer pour chaque opération d'intervention de réhabilitation ▪ Calcule du temps à louer pour chaque opération d'intervention de réhabilitation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	Assurer la réhabilitation des ouvrages d'assainissement

MODULE : 18	Evaluer le cout de l'intervention de réhabilitation des ouvrages d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	**Identifier les prix unitaires des différentes opérations d'intervention de réhabilitation**	• Identifier les factures pro formats • Identifier les méthodes de Comparaison les prix	▪ Méthode de lecture des manuels des prix ▪ Critères de Comparaison des prix	
18.2	**Etablir un devis quantitatif et estimatif**	• Déterminer la quantité des matières et matériaux consommés • Déterminer le cout de location les engins machine et outils utilisés	▪ Evaluation des quantités des matières et matériaux consommés ▪ Lecture des fiches technique des engins machine et outils utilisés ▪ Evaluation le cout de location les engins machine et outils utilisés	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 19	Préparer le chantier de réhabilitation

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	**Communiquer auprès des différents partenaires (services techniques des communes, etc.) ;**	• Identifier la règlementation de communication • Déterminez le contenu de la communication • Déterminer le moyen de la communication • Identifier les partenaires et acteur à communiquer • identifier le temps nécessaire pour transmettre communication	▪ La règlementation de communication ▪ Le contenu de la communication ▪ Les moyens de la communication ▪ Les partenaires et acteur à communiquer ▪ Le temps nécessaire pour transmettre communication	
19.2	**Communiquer auprès de la population concernée**	• Identifier les lieux d'intervention • Identifier les habitants à communiquer • Choisissez le moyen de la communication	▪ Méthode Identification des lieux d'intervention ▪ Identification des habitants à communiquer ▪ Choix le moyen de la communication	
19.3	**Localiser les points d'intervention**	• Identifier les lieux d'intervention sur la carte • Déterminer les coordonnées des lieux d'intervention	▪ Localisation des lieux d'intervention sur la carte ▪ Coordonnées les lieux d'intervention	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.4	**Délimiter limites de chantier (signalisation, sécurité, etc.)**	• Identifier les règles d'implantation des signaux • Identifier les principales références réglementaires régissant les risques et travaux précités • Identifier les principes fondamentaux de la signalisation temporaire • Identifier la signalisation des véhicules travaillant sur chaussée • Délimiter le périmètre de chantier	▪ Les règles d'implantation des signaux ▪ Les principales références réglementaires régissant les risques et ▪ Travaux précités – conduite des véhicules et des engins (formation, autorisation de conduite, immatriculation) : code du Travail – équipements de travail (vérifications périodiques) : – premiers secours ▪ La spécificité de la signalisation temporaire repose sur 4 principes fondamentaux: – Le principe d'adaptation en fonction de la nature et de la densité de la circulation, de la durée des dangers ; – Le principe de cohérence entre les indications données par la signalisation ; – Le principe de valorisation pour rendre crédible aux usagers la situation annoncée ; – Le principe de concentration et de lisibilité. ▪ La Signalisation des véhicules travaillant sur chaussée ▪ ▪ Balisage périmètre sécurité chantier provisoire : mobile/ fixe,	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.5	**Préparer les moyens et outils d'intervention**	• Identifier les moyens d'intervention • Identifier les matières d'œuvre d'intervention	▪ Les moyens d'intervention ▪ Types d'appareils et accessoires de levage et de manutention adaptés à la spécificité de l'ouvrage et nécessaires aux approvisionnements et transferts De charges. ▪ Les matières d'œuvre d'intervention	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 20	Assurer le Suivi et le control des procédures de **réhabilitation des ouvrages d'assainissement**

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
20.1	**Identifier des ouvrages à réhabiliter**	• Lire et interpréter le PV du diagnostique • Déterminer l'ouvrage à réhabiliter	▪ Lecture des PV du diagnostique ▪ l'ouvrage à réhabiliter	
20.2	**identifier la nature et les techniques de réhabilitation : d'intervention de réhabilitation**	• lire et interpréter le rapport du diagnostique • Définir les différentes techniques de réhabilitation	▪ Mode de lecture et d'interprétation du rapport de diagnostique ▪ Rappel les TECHNIQUES DE – Réhabilitation sans tranchée – Réhabilitation avec tranchée – Réhabilitation et remplacement	
20.3	**Assurer le control de qualité de l'intervention de réhabilitation**	• Identifier les procédures adaptées control de qualité de l'intervention de réhabilitation • Identifier les cahiers des clauses techniques particulières (ctp) et cahier clause particulier (ccp)	▪ les procédures adaptées control de qualité de l'intervention de réhabilitation ▪ cahier des clauses techniques ▪ particulières ccp	
20.4	**Etablir le PV d'intervention**	• Identifier la structure d'un PV • Identifier Les éléments du PV	▪ Méthodes de rédaction des PV ▪ Les éléments de contenu du PV	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 21	Participer à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement

Durée de la formation	Théorie 30h	Pratique 30h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
21.1	**Lire et interpréter les documents nécessaires à la réception des travaux de réhabilitation**	• identifier les documents nécessaires a la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement • identifier les contenus des documents correspondants à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement	▪ Les documents nécessaires a la réception des travaux de réhabilitation renseigner sur le – code des eaux – code de travail – code des marchés – code civil – cahier de charge – cahier des prescriptions techniques : – cahier des charges techniques particulières (c.c.t.p) – Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G) – plan de recollement – dossier des ouvrages exécutés – dossier d'intervention ultérieure sur ouvrages ▪ Méthodes de sélections les contenus des documents correspondants à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
21.2	– Vérifier la conformité des travaux de réhabilitation avec les normes	• Définir des essais Mécaniques • Définir des essais hydrauliques de pression a l'air ou à l'eau	▪ Les essais mécaniques préalables à la réception: – les épreuves de compactage ; – la vérification des conditions d'écoulement ; – la vérification de conformité topographique et géométrique des ouvrages ; – les épreuves d'étanchéité ; – la vérification de la remise en état des lieux – les essais hydrauliques de pression a l'air ou à l'eau	
21.3	– Elaborer le PV de réception	• Identifier le type de PV • Identifier le contenu d'un PV • Rédiger le PV de réception	▪ Les différents le type de PV ▪ Le contenu d'un PV de réception – la date de l'essai, – liste nominative du personnel participant – la désignation exacte du tronçon en indiquant le nom du chemin, la section ou le type de la conduite, – la durée de l'essai, pression d'épreuve et résultat obtenu, – la décision prise par les services. ▪ Style de rédaction le PV de réception	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 5	FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 22	*Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial*

Durée de la formation	Théorie 30 h	Pratique 3 0 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	***Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes***	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : - Types d'entreprise - Structures hiérarchiques - Structures fonctionnelles • Identifier les fonctions essentielles : - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale	• Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) • La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) • Bilan financier, rendement • Règlement intérieur d'une entreprise	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.2	***Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation***	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	• Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) • Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	
11.3	***Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale***	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	• Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client • Expliquer les avantages des produits novateurs • Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.4	***Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles***	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	• Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi • Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	
11.5	***Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange***	• Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion • Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	• Présenter les différents modèles d'outils de gestion: - Fiche d'inventaire - Bon d'entrée - Bon de sortie - Bon de commande - Bon de livraison • Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin • Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE: 23	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation	Théorie 30 h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
23.1	**Elaborer un curriculum vitae (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV) • Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	• Modèle de rédaction d'un curriculum vitae • Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
23.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	• Modèle de rédaction de la demande d'emploi • Appliquer les techniques de communication	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
23.3	**Préparer et réussir un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : • L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives • Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	• Application des simulations	
23.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi**	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état	• Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.) • Informations sur le tissu économique de la région et de la localité • Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation

de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	Assurer la gestion des documents d'un réseau d'assainissement

MODULE : 11	Préparer et mettre à jour le dossier de gestion des ouvrages d'assainissement

Durée de formation	340 Heures

00

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	**Identifier les documents dossier de gestion des ouvrages d'assainissement à mettre en jour**	• collecter les informations données par chaque pièce écrite ou dessinée du dossier de gestion des ouvrages d'assainissement • Lire et interpréter chaque pièce écrite ou dessinée du dossier de gestion des ouvrages d'assainissement • Compiler les informations recueillies sur les formulaires d'identification des documents • déterminer les informations manquantes								
11.2	**Cibler les points de collectes des informations et des données d'un dossier de gestion des ouvrages d'assainissement**	• choisir Les différents établissements, institutions organismes et entreprises en relation (entrepreneuriales) avec les services de l'assainissement • Appliquer Le code des marchés • Appliquer le code des eaux • Appliquer les différents contrats • Déterminer les prestations des services de l'assainissement								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	Préparer et mettre à jour le dossier de gestion des ouvrages d'assainissement
Durée de formation	320 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.3	**Choisir les moyens de collecte des informations et des données**	• Déterminer les moyens de collectes des informations • analyser la fiabilité et la rapidité de chaque moyen de collecte des informations et données • Opter pour un moyen pour chaque cas								
11.4	**Collecter les informations et les données**	• Planifier une approche et des méthodes de collecte des informations et des données • Trier les informations et les données nécessaires • Effectuer la prise de notes des informations et données • Classifier et répertorier les information et données								
11.5	**Lire et interpréter les informations et des données des ouvrages d'assainissement**	• Distinguer entre données et informations quantitatives et qualitatives des ouvrages d'assainissement • Distinguer les données et informations fiables • Combiner des ensembles de données de manière numérique								
11.6	**Corriger les documents**	• Compléter et Rajouter les données manquantes • Corriger / rectifier les données incorrecte ou inexactes, dépassées • Rectifier documents dessinées les plans des ouvrages • Approuver les documents avant diffusion :								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 12	Exploiter le/un système d'information pour les ouvrages d'assainissement /
Durée de formation	150 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	**Etablir l'Inventaire des données existantes des ouvrages d'assainissement**	• Recenser les documents existants • Vérifier la nature des informations dont elles sont porteuses • Analyser la précision et la qualité des documents existants • Vérifier la généalogie des données • Vérifier la cohérence logique des données.								
12.2	**Implanter et mettre en œuvre des applications**	• Géo référencier le fond de plan. • Corriger les contradictions que présentent les plans par confrontation et croisement de ces derniers. • Corriger certains tracés en plans non conformes aux documents retenus. • Compléter les plans à partir des documents jugés fiables les informations manquantes								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	Assurer les opérations de diagnostic des ouvrages d'assainissement

MODULE : 13	Nettoyer les ouvrages d'assainissement à inspecter

Durée de formation	390 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	**Localiser les ouvrages à inspecter**	• Préparer les plans de réseaux • Noter les coordonnées des ouvrages • Chercher sur les lieux les coordonnées • Choisissez la technique de localisation								
13.2	**Identifier les outils et machines de nettoyage des ouvrages d'assainissement**	• déterminer la nature et les propriétés de l'ouvrage à inspecter • distinguer la gamme de machines et outils de nettoyage et leurs fonctionnements • Définir les opérations de nettoyage probables • Choisissez les outils et machines de nettoyage								
13.3	**veuillez à la bonne exécution de nettoyage des ouvrages d'assainissement à inspecter**	• Régler les paramètres de fonctionnement (la vitesse la puissance) des outils et machines de nettoyage • Mettre en marche les outils et machines de nettoyage • Décapiter/ éliminer les déchets et les obstacles								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Réaliser une Inspections visuelles des ouvrages visitables d'assainissement
Durée de formation	390 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	**Déterminer les paramètres de l'inspection visuelle des Ouvrages d'assainissement**	• Déterminer la situation de l'ouvrage, • Déterminer l'étanchéité de l'ouvrage, • Déterminer la géométrie de l'ouvrage,								
14.2	**Etablir un canevas d'Inspections visuelles des ouvrages d'assainissement**	• Etablir un schéma du réseau inspecté avec identification du site et des ouvrages ; • Etablir un cartouche d'intitulés de rubriques								
16.3	**Décrire l'état apparent de l'ouvrage à inspecter,.**	• Décrire les positions les raccordements de branchement • Quantifier et déterminer le type les raccordements de branchement								
14.4	**Identifier déterminer les eaux parasites**	• Localiser les eaux parasites • Déterminer la nature (qualité) des eaux parasites • Déterminer l'origine des eaux parasites								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.5	**identifier les outils les appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement**	• Déterminer les outils les appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement • déterminer le mode d'utilisation les outils les appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement • déterminer le paramétrage des outils et des appareils Inspections visuelles des réseaux d'assainissement								
14.6	**Détecter les anomalies**	• Déterminer les différents types Les anomalies possibles des réseaux d'assainissement et leurs conséquences • déterminer les anomalies possibles des réseaux d'assainissement et leurs conséquences								
14.7	**Prise des photos et enregistrement**	• choisir les appareils photographiques • Régler l'appareil photographique • Effectuer des différentes prises de vues								
14.8	**Etablir un PV**	• Elaborer la structure du PV • Rédiger Les information d'un PV								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 15	Réaliser une inspection télévisée des réseaux d'assainissement
Durée de formation	390 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	**Localiser l'ouvrage à inspecter**	• Préparer les plans de réseaux • Noter les coordonnées des ouvrages • Chercher sur les lieux les coordonnées • Choisissez la technique de localisation								
15.2	**Identifier Les techniques d'auscultation des ouvrages**	• Définir les techniques d'auscultation des ouvrages • appliquer les techniques d'inspections télévisées (itv) des ouvrages d'assainissement non visitables								
15.3	**Identifier les moyens d'inspection**	• Déterminer la nature des machines et appareille d'inspection • Déterminer la capacité et les caractéristiques des machines et appareille d'inspection • Déterminer le mode opératoire de leurs utilisations								
15.4	**Introduire / mise en marche l'ensemble de la caméra avec enregistrement**	• Préparer la caméra et les accessoires • calibrer la caméra et les accessoires avec de nombreuses vérifications • enregistrer les informations et vidéo								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.5	**Déterminer les défaillances des ouvrages d'assainissement .**	• Détecter les différents types de défauts peuvent entraîner le dysfonctionnement • détecter les inversions de pente entraînent des poches d'eaux usées ; • Déterminer la défaillance du joint d'étanchéité entraîne l'infiltration d'eaux claires dans le réseau et l'exfiltration d'eaux usées ; • détecter les problèmes de branchements pénétrants liés à un défaut de pose. Ceux-ci réduisent la section de la canalisation principale et entraînent à long terme son obturation ; • detecter les problèmes de fissuration, de déboîtement, d'effondrement, etc. peuvent apparaître sur les canalisations mal placées ou mal conçues ; • détecter l'encrassement du réseau dû au transport permanant des eaux polluées ; • détecter l'érosion, la corrosion et le bouchage ; • choisir les dépôts de matières (solides, boues, sable, etc.) • détecter la détérioration des ouvrages d'assainissement, manque d'étanchéité, la présence de produits toxiques (hydrocarbures,								
15.6	**Rédiger le rapport et fiches d'inspection**	• choisir un type de rapport • Déterminer le contenu du rapport								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	Participez a la proposition des solutions pour la réhabilitation des ouvrages d'assainissement

Durée de formation	200 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	**Lire et interpréter les rapports et fiches d'inspection**	• Définir les anomalies • Définir Les causes de dégradation des ouvrages								
16.2	**Choix du mode, réhabilitation et de la technique de réhabilitation**	• Lire et interpréter les rapports de diagnostique • Sélectionner les modes de Réhabilitation sans tranchée • Sélectionner les modes de Réhabilitation avec tranchée								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	Etablir le planning de réhabilitation

Durée de formation	140 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	**Déterminez les différentes tâches et opérations de réhabilitation**	• Définir les différentes opérations des travaux de réhabilitation • Etablir la chronologie de réalisations des différentes opérations des travaux de réhabilitation								
17.2	**Déterminer les outils et les moyens de réhabilitation**	• Choisir les outils et moyens de réhabilitation • Définir la technologie des outils et moyens de réhabilitation • Déterminer le rendement et l'efficacité é de chaque outils et moyens de réhabilitation								
17.3	**Déterminer les besoins les capacités humaines**	• déterminer les capacités et les qualifications du personnel • Affecter les travaux aux personnels selon les qualifications								
17.4	**Déterminer les temps à louer (périodes) pour chaque intervention de réhabilitation**	• déterminer la grandeur de l'activité • Définir le mode de calcul le temps à louer pour chaque opération d'intervention de réhabilitation • Evaluer (calculer) le temps à louer pour chaque opération de intervention de réhabilitation								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	Assurer la réhabilitation des ouvrages d'assainissement

MODULE : 18	Evaluer le cout de l'intervention de réhabilitation des ouvrages d'assainissement

Durée de formation	140 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
18.1	**Identifier les prix unitaires des différentes opérations de l'intervention de réhabilitation**	• Recueillir les manuels des prix unitaires • Comparer les prix								
18.2	**Etablir un devis quantitatif et estimatif**	• Evaluer la quantité des matières et matériaux consommés • Evaluer le cout de location les engins machine et outils utilisés								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 19	Préparer le chantier de réhabilitation

Durée de formation	400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.1	**Communiquer auprès des différents partenaires (services techniques des communes, etc.) ;**	• déterminer la règlementation de communication • Déterminez (le sujet) le contenu de la communication • Choisissez le moyen de la communication • Choisissez les partenaires et acteur à communiquer • Evaluer le temps nécessaire pour transmettre communication								
19.2	**communiquer auprès de la population concernée**	• choisir les lieux d'intervention • choisir les habitants à communiquer • Déterminez (le sujet) le contenu de la communication • Choisissez le moyen de la communication • Déterminer le temps nécessaire pour transmettre la communication								
19.3	**Localiser les points d'intervention**	• choisir les lieux d'intervention sur la carte • Relever les coordonnées les lieux d'intervention								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.4	**Délimiter/ matérialiser les limites de chantier (signalisation, sécurité, etc.)**	• déterminer les règles d'implantation des signaux • déterminer les principales références réglementaires régissant les risques et • travaux précités • déterminer les principes fondamentaux de la signalisation temporaire • Délimiter le périmètre de chantier • Déterminer la signalisation des véhicules travaillant sur chaussée								
19.5	**Préparer les moyens et outils d'intervention**	• Préparer les matières d'œuvre d'intervention • Préparer les matières d'œuvre d'intervention								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 20	Assurer le Suivi et le control des procédures de **réhabilitation des ouvrages d'assainissement**

Durée de formation	400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
20.1	**Identifier des ouvrages à réhabiliter**	• Lire et interpréter le PV du diagnostique • Déterminer l'ouvrage à réhabiliter								
20.2	**identifier la nature et les techniques de réhabilitation : d'intervention de réhabilitation**	• lire et interpréter le rapport du diagnostique • Définir les différentes techniques de réhabilitation • Réhabilitation sans tranchée • Réhabilitation avec tranchée • Réhabilitation et remplacement								
20.3	**Assurer le control de qualité de l'intervention de réhabilitation**	• Déterminer les procédures adaptées control de qualité de l'intervention de réhabilitation • Consulter les cahiers des clauses techniques particulières ccp								
20.4	**Etablir le PV d'intervention**	• Déterminer la structure d'un PV • Déterminerez les éléments du PV								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 21	Participer à la réception des travaux de réhabilitation de réhabilitation

Durée de formation	340 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
21.1	**Lire et interpréter les documents nécessaires à la réception des travaux de réhabilitation**	• Déterminer les documents nécessaires a la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement. • Etablir les contenus des documents correspondants à la réception des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement								
21.2	**Vérifier la conformité des travaux de réhabilitation avec les normes**	• Effectuer des essais mécaniques • Effectuer des essais hydrauliques de pression a l'air ou à l'eau								
21.3	**Elaborer le PV de réception**	• Choisir le model de PV • Rédiger le PV de réception								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière **exceptionnelle**	excellent	**moins de 20 – 18**
2	Une performance correspondant **très bien** aux exigences	très bien	**moins de 18 - 15**
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	**moins de 15 - 12**
4	Une performance correspondant **assez bien** aux exigences	assez bien (moyen)	**moins de 12 - 10**
5	Une performance caractérisée par des **insuffisances et qui ne répond pas aux exigences**, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	**moins de 10 – 6**
6	Une performance qui **ne correspond pas aux exigences.** Les connaissances de base sont si **incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées** dans un délai relativement court	très insuffisant	**moins de 6 – 0**

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation						
Indicateurs Critères	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
	moins de de 20 – 18	**moins de 18 - 15**	**moins de 15 - 12**	**moins de 12 - 10**	**moins de 10 - 6**	**moins de 6 - 0**
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.
L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre‹ est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.
L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation
Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3eme rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :
Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une famille de métiers** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.

- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation de l'outil Informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus près possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent surle programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats)
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر